

Vers une “souveraineté écologique”

Pour une limitation de nos émissions importées et du dumping environnemental



CERCLE ORION

Depuis quelques années, l'écologie a traversé tous les partis politiques et n'est plus un sujet cantonné au seul parti « écologiste ». Les rapports du GIEC, les successions de COP internationales, la crise du Covid et le contexte géopolitique, ont donné un élan à nos politiques (et au Gouvernement en particulier) pour s'atteler à un ensemble de mesures les plus intrusives les unes que les autres, les plus péremptoires et culpabilisatrices vis-à-vis du Français “moyen”. Cependant, est-on réellement dans la bonne direction ? Toutes ces mesures sont-elles efficaces globalement pour faire face au défi en question ?

Par Jonathan GALBRUN

Pas une journée ne se passe désormais sans que la nouvelle mesure de « l'impact carbone » ne soit mentionnée dans les médias, par nos politiques, ou dans nos consommations de biens et de services. Cette empreinte carbone est aujourd'hui bien réelle au sein de notre société et dicte à elle seule les nouvelles réformes qui organisent notre espace public. Sans rentrer dans un débat de fond sur la pertinence de cette politique domestique en fonction de l'empreinte carbone de notre mode de vie, où en sommes-nous réellement lorsque l'on remet en perspective l'enjeu sous-jacent ?

La France devrait arrêter de surestimer son empreinte carbone nationale ...

D'après le *Global Carbon Project*, organisation qui quantifie les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), la France dans son ensemble ne représentait que 0,9% des émissions de CO₂ de la planète en 2019. Nous sommes en fait le 20^e plus gros émetteur de CO₂ mondialement, mais seulement 73^e lorsque l'on rapporte à la population. Un Français émet donc en moyenne 4,9 tonnes par an, soit plus de 3 fois moins qu'un Américain, et presque 10 fois moins qu'un Qatari.

Le problème du réchauffement climatique et des effets néfastes des émissions de GES, c'est leur dimension planétaire. Il n'y a pas phénomène plus mondialisé que le changement climatique, dans ses causes et ses effets. Il n'y a ni mur, ni frontière qui différenciera ce que la France fait versus ce que les autres pays font. Si une épidémie peut éventuellement rester cantonnée à un espace géographique limité si chacun arrête ses interactions avec cette zone, en revanche ce n'est point vrai s'agissant des émissions de CO₂ : vivant dans le même vase clos que l'on peut réduire trivialement à l'atmosphère, même si vous vivez sur une île du Pacifique Sud, vous subirez les conséquences des activités anthropiques de l'ensemble de la planète.

Devant ce constat, il semble aisé pour nos politiques aujourd'hui de revenir sur des décennies de politiques contraires grâce à un alarmisme

culpabilisateur pour le justifier. C'est pourtant un choix politique passé qui a fait appliquer une moindre taxe sur le diesel par rapport à l'essence pour ainsi favoriser son déploiement au sein de la population française. Tout ça pour se faire entendre dire plus tard que ces mêmes véhicules ne sont plus les bienvenus dans certaines de nos métropoles, au risque de devoir payer sa place de stationnement ou, pire encore, de se voir interdire l'accès les jours paires, et non impaires dans « les Zones à Faible Emission » (ZFE).

Également, le citoyen français subit le choix politique de sortie progressive du nucléaire et de ses plans de fermetures de centrales, augmentant ainsi l'empreinte carbone du mix énergétique de la France, avant d'apprendre quelques années plus tard que si son logement n'est pas aux normes en matière d'isolation et de consommation énergétique, il ne pourra plus ni le louer, ni peut-être même le vendre, obligeant bien évidemment les plus modestes (vivant généralement dans les logements les moins sophistiqués) à toujours plus de sacrifices.

Même si tout effort est bon à prendre, et le récemment défunt Pierre RABHI ne se serait jamais opposé à cet élan de type « colibri », il convient néanmoins tout d'abord de choisir judicieusement ses leviers d'action pour pouvoir proposer une politique efficace et être digne du défi qui est devant nous.

Peut-on alors s'accorder sur le fait, que si la France, avec 0,9% des émissions planétaires, disparaissait demain matin, il n'y aurait aucun impact sur la tendance et situation actuelle ?

... et arrêter de sous-estimer sa capacité à influencer l'organisation du commerce internationale ...

Ce n'est donc pas avec des “mesurettes” sur le nombre de scooters électriques dans Paris ou sur la révision de son véhicule Diesel que la planète s'en portera (significativement) mieux malheureusement. En sus d'avoir un impact faible à l'échelle mondiale,

les émissions de CO₂ domestiques du mode de vie des Français sont en fait minoritaires.

En effet, la France comptabilise la majorité de ses émissions de CO₂, près de 54% en 2019, à travers ses importations, d'après le rapport du Haut Conseil pour le Climat de septembre 2021. Les émissions de CO₂ totales en incluant ainsi les « importées » représentent alors d'après le Haut Conseil pour le climat environ 663 millions de tonnes, soit 10 tonnes par habitant, le double du chiffre précédent — ce qui, cette fois-ci, dépasse le bilan carbone moyen d'un Chinois.

Cela signifie très concrètement que nous n'avons aujourd'hui pas le contrôle sur plus de la moitié de notre impact de CO₂ totale, alors qu'il ne suffit que d'un choix politique pour retrouver ce que l'on pourrait appeler une « souveraineté écologique », à savoir maîtriser autant que faire se peut la chaîne de production et d'acheminement des biens et services consommés par les Français.

Toutefois, à défaut donc d'être les plus nombreux et les plus polluants à l'échelle de la planète, nous avons un atout qui perdure : nous sommes beaucoup plus imposants et importants en termes de puissance économique. Nous sommes effectivement la 7^e puissance économique mondiale, ainsi que le 6^e importateur par les montants en 2021 d'après le classement des principaux pays importateurs dans le monde de Statista.

Le levier que nous avons donc sur l'organisation mondiale du commerce est significatif. Il devrait être pensable et prioritaire pour une puissance économique comme la France de pouvoir influencer et influencer, par une politique de taxe ou de bonus-malus, l'empreinte écologique que les pays étrangers souhaitent exporter sur notre territoire. Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières (MACF) ou encore le principe, proposé notamment par le Conseil d'analyse économique, de conditionner les accords de libre-échange négociés par Bruxelles au respect des Accords de Paris sont en ce sens majeures.

... au service d'un paradigme de "souveraineté écologique" conforme au nouveau XXI^e siècle.

En se focalisant donc sur des « contraintes » sur nos entreprises et économies domestiques pour les faire basculer plus rapidement que les autres dans un modèle écologiquement plus vertueux, sans avoir d'abord eu de la fermeté sur l'impact des biens importés, nous risquons en fait de provoquer l'effet inverse : favoriser encore davantage les importations depuis des pays avec une faible efficacité écologique au détriment de notre tissu économique local (*dumping* environnemental).

Ainsi, la balance carbone de la France domestique pourra certes diminuer, mais sera compensée voire aggravée par l'impact « importé », qui tendra à dépasser les 54% actuels et sortir complètement de notre contrôle et de notre souveraineté en la matière.

Même dans un souci libre-échangiste, ne convient-il pas de rééquilibrer la concurrence en luttant contre le dumping environnemental ?

Très concrètement, envoyer à la casse sa voiture diesel/essence encore utilisable pour la troquer contre une voiture électrique dont les composants sont importés de Chine ne rend qu'un service très limité à la cause écologique puisque la Chine n'a pas les mêmes contraintes environnementales que l'on s'impose à nous-mêmes.

Le défi du changement climatique est systémique. L'émission de gaz à effet de serre depuis un point A rejoint en quelques jours ses antipodes. Nous ne pouvons pas sous-estimer l'importance des gestes quotidiens, à notre échelle domestique, pour endiguer le dérèglement climatique. Toutefois, la dimension planétaire de l'enjeu impose de repenser le commerce international en lui imposant une contrainte anti-*dumping* environnemental pour tirer vers le haut les échanges sans différenciellement sur-pénaliser nos entreprises. C'est autant une question de réciprocité que de souveraineté. Le nouveau XXI^e siècle qui s'ouvre doit nous inciter à un commerce sûrement plus régionalisé, au profit d'une reconquête industrielle avec des normes environnementales élevées, à l'origine d'une véritable "souveraineté écologique". ■

Nos recommandations

pour renforcer notre "souveraineté écologique" par un commerce plus régional sans "green dumping"

Pour un commerce international vert

Mettre en place un instrument européen de défense commerciale pour mieux intégrer l'enjeu du *dumping* environnemental

Conditionner les accords de libre-échange au respect des Accords de Paris et assurer la mise en place du MACF

Pour une souveraineté industrielle verte

Renforcer notre souveraineté industrielle pour réduire nos importations, et donc les pollutions afférentes

Permettre que des aides européennes ou nationales puissent mieux accompagner la transition écologique de nos entreprises